Voisine. (Ecoutez! écoutez!) Telle a été mon opinion pendant des années, et telle est encore celle que j'ai aujourd'hui. Cependant, je me suis levé, M. l'ORATEUR, afin d'obtenir une explication plus complète sur un point dont il u'a pas été question, hormis que ce soit avant mon arrivée ici. J'aimerais savoir quelle est l'intention du gouvernement à l'égard des volontaires aujourd'hui stationnés sur la frontière: devront-ils y demeurer au delà du ler mai prochain?

UN HON. DÉPUTÉ—La réponse a déjà

6té donnée à cette question.

M. RANKIN-J'espère que le gouvernement demandera à la chambre les moyens de maintenir sur pied le nombre de troupes nécessaires, non pas seulement jusqu'en juin, mais jusqu'en octobre, s'il le faut. (Ecoutez!

écoutes 1)

M. GIBBS-Je pense que la politique qu'a annoncée le gouvernement aujourd'hui eat ferme, energique, droite et propre à lui rallier la confiance de cette chambre et du (Ecoutez! écoutez!) Elle prouve que le ministère est sérieux dans cette grave question de la confédération, et quoique dise opposition sur les motifs qui ont porté le Rouvernement à déposer devant la chambre Oette mesure au commencement de la session, Je répète que les paroles de l'hon, procureurgeneral du Haut-Canada sont de nature à détruire tout doute. (Ecoutez ! écoutez !) Si le projet valait quelque chose lorsque le gouvernement déclara, dans le discours du trone, son intention de le soumettre au vote de la chambre, il doit aujourd'hui avoir la même Valeur, et j'espère que quelles que solent les obstacles à vaincre, l'administration réussira à le faire mettre à exécution. (Ecoutez ! écoutez !) On a prétendu que le gouvernement aurait dû commencer par le projet de moindre importance au lieu de celui qui en avait le plus:—je prétends, pour ma part, M. l'ORATEUR, que le plus renferme le moins, et que le gouvernement, au lieu d'être blamable dans ce qu'il a fait, mérite au contraire la reconnaissance de cette chambre pour lui avoir soumis tout d'abord le plus considérable des deux projets. (Ecouter ! écouter !) (le n'est pas souvent qu'on voit des questions de cette gravité emportées sans opposition ; qu'on se rappelle entr'autres celle des réserves du clergé, dont la discussion fut accompagnée de débats si vifa et si orageux et qui, après plusieurs années d'efforts, finit par être réglée. Aujourd'hui, que nous sommes sur le point

d'obtenir ce que demande le Haut-Canada depuis si longtemps-la représentation législative basée sur le chiffre de la populationdes difficultés nouvelles surgissent et s'opposent à ce résultat : aussi, j'espère bien que le gouvernement ne cèdera pas, mais qu'il accomplira la volonté de la majorité des membres de cette chambre et du peuple de cette province, et qu'il consommera l'union de toutes les provinces anglaises de l'Amérique du Nord. (Ecoutez!) Je vois avec plaisir que le gouvernement a songé à la réciprocité commerciale de ce pays avec les Etats-Unis. C'est là une question des plus importantes, et n'eut-ce été que cette considération, elle anrait encore suffi pour me faire envisager avec joie l'adoption du projet actuel, parce qu'il surait été bien plus facile de discuter cette question avec le gouvernement impérial au moyen de représentants de la confédération que par des représentants de chaque province. Je répète donc, M. l'ORATEUR, que la conduite du gouvernement est de nature à inspirer la confiance de ses amis, et je crois que tout le pays l'approuvers. (Ecouter ! écouter !) J'espère qu'il n'épargnera rien pour assurer le succès final de la mesure. (Ecoutes! écouter!)

DR. PARKER-Si je comprends bien les

déclarations que vient de faire le gouvernement, il se propose d'envoyer en Angleterre une délégation chargée de discuter les trois questions du traité de réciprocité, des fortifications et de la confédération telle que proposée à cette chambre. L'hon, procureurgénéral ajoute que la deuxième de ces questions est très pressante et qu'il faut s'occuper de suite du traité de réciprocité; -mais, si ces questions sont aussi pressantes qu'il le dit, pourquoi ne pas s'en occuper sur le champ, indépendamment du succès du projet actuel? (Ecoutes ! écoutes !) L'époque des changements constitutionnels dans un pays est on ne peut plus défavorable à l'étude mûre et réfléchie de ces questions, et s'il y a urgence, on doit s'en occuper de suite et même avant le projet de confédération. Le comte Russell fut, on s'en souvient, la fable de toute la presse anglaise, parce qu'il avait introduit le bill de réforme durant la guerre de Crimée. Je repousse vivement la tentative faite pour imposer à cette chambre des changements constitutionels sous la pression du danger et d'une guerre imminente. (Ecoutes ! écoutes !) Celuilà n'est pas l'ami de son pays qui cherche